



« On ne battra pas en retraite ! » n°13

Le journal de la mobilisation à la Ville de Paris (jeudi 30 mars 2023)



2 millions, dix jours après le 49-3 : ils vont craquer !

Les salarié.es et les jeunes ne plient pas. 10 jours après le 49-3 ce sont plus de 2 millions de personnes qui ont manifesté pour le retrait de la réforme des retraites. A la Ville, ce sont encore plus de 3 000 agent.es qui ont fait grève.

Sondage après sondage, le rejet de la réforme augmente et la cote de popularité d'Emmanuel Macron s'effondre (moins 11 points en 2 mois). Ce sont désormais 80 % des actifs qui apportent leur soutien à la mobilisation. Les milieux financiers s'inquiètent de la situation française.

Le Conseil constitutionnel pourrait invalider toute ou partie de la réforme. Prévue par la loi, à l'initiative de parlementaires, une campagne de signatures pourrait aussi suspendre pendant plusieurs mois tout début de mise en œuvre de la réforme et imposer un référendum.

Mais c'est notre mobilisation qui est déterminante, notre capacité à maintenir la pression, à ne rien lâcher.

Ce président et ce gouvernement sont autoritaires. Cette réforme est injuste et injustifiée. Elle est rejetée par l'immense majorité de la population. Dans le pays de la révolution de 1789, de juin 1936 ou de mai 1968, ils ne peuvent pas gagner. Allez, encore un effort, et tous.tes ensemble on va y arriver !

RÉFORME DES RETRAITES : L'EXÉCUTIF TRAVAILLE SES ÉLÉMENTS DE LANGAGE

BONJOUR MADAME. VOUS ÊTES POUR TRAVAILLER DEUX ANS DE PLUS...

...OU BIEN VOUS ÊTES UNE TERRORISTE-ÉCOLO-FACTIEUSE-D'EXTRÊME-GAUCHE QUI VEUT ASSASSINER LES POLICIERS ET MANGER DES BÉBÉS ?



Mercredi 5 avril

9h30 Assemblée Générale

Salle Pelloutier
Bourse du travail 3 rue du château d'eau

+

Action Ville de Paris

Chaque agent.e (syndiqué.e ou non) a le droit de participer à plusieurs Assemblées Générales (AG) sur heures d'information syndicale (sur le temps de travail).

Des préavis de grève déposés pour mars et avril.
Pas d'obligation de se déclarer gréviste avant la grève.

Étalement sur plusieurs mois des retraits de salaire (pas plus de 2 jours par mois).

1/2 journée de grève : 1/60ème du traitement prélevé (environ 25€ pour 1 500€ de salaire, 34€ pour 2 000€)

Mardi 4 et Mercredi 5 avril

9h30 Assemblée Générale
Bourse du travail 3 rue du château d'eau

Jeudi 6 avril

9h30 Assemblée Générale + Action
Bourse du travail 3 rue du château d'eau

Vendredi 7 avril

9h30 Assemblée Générale
Bourse du travail 3 rue du château d'eau

Jeudi 6 avril : Grève nationale et Manifestation